

Réunion CDR le 7 septembre 2021

Présent	Absent
Philippe BELLESORT Jean-Sébastien BÉTRANCOURT Valérie FEBVRE Jean-Jacques GODARD Claude LACHEREST Michel LEBORGNE Jacques LELONG Didier LOBO Claude MERCIER Patrick MONGAULT Chantal SECHEZ	Eric GIRAULT (excusé) Jean-Pierre KOLASINSKI (excusé) Patricia MAREZ (excusé) Pierre MONTHEILLET (excusé)

Début réunion 18h35

Claude et Jean-Jacques souhaitent la bienvenue à tous les présents et les remercient de leurs présences pour cette réunion en présentielle depuis maintenant plusieurs mois.

1) Point sur la COVI-19 :

Claude présente et reprend tous les documents récents et encore d'actualités pour l'organisation d'évènement running (tableau ministère des sports, livrets des recommandations FFA, document de la FFA en cours de finalisation pour l'organisation des cross). Tout le monde est en attente d'un document plus récent de la FFA puisque les livrets des recommandations datent de 2020.

2) Point sur les labels 2022 :

Un tableau avec les courses running déjà enregistrées sur CALORG pour 2022 est affiché. Claude précise que les CDR peuvent valider les organisations s'ils sont d'accord avec les demandes de label des organisateurs.

Jean-Jacques a un doute pour la demande de label national d'Etampes, la FFA validera ou non leur demande en fonction du dernier rapport du JA.

Jean-Jacques demande qu'une grosse promotion des courses de 5km soit effectuée. Un championnat de France du 5 km est en cours de discussion et un championnat d'Île-de-France du 5 km est étudié pour 2022.

Pour les organisateurs demandant un label hors délai, la FFA a mis en place un système de pénalité. Aucun label ne sera refusé pour cause de retard, mais une pénalité financière sera demandée à l'organisateur.

3) Point sur les cross :

Le calendrier des cross, exporté de Calorg, est affiché. Le calendrier papier est en cours de création.

Pour les Championnats 2021, tout le monde est d'accord sur le fait qu'il n'y aura pas beaucoup de participant. Que les athlètes qui seront présents sont ceux souhaitant aller au championnat de France 2021.

Une discussion débute concernant le CDA95 qui a prit la décision de ne pas faire de championnat 2021 et renonce à avoir des qualifiés au LIFA (match jeunes, relais, individuel et équipe).

Jacques LELONG demande si un dispatch des athlètes du 95 est possible dans les autres départements ou si une mutualisation avec le 94 est faisable ? Le règlement fédéral n'autorise pas un athlète à aller courir dans un autre département. La possibilité serait une mutualisation de date et de lieux entre deux CDA.

JJG annonce qu'il écrira un courrier au club du 95 pour leur annoncer et leur expliquer qu'aucuns repêchages ne seraient possible pour les Championnat d'Île-de-France. Il est convenu de mettre à jour le règlement des championnats pour indiquer : « Aucune demande de repêchage ne sera acceptée pour les athlètes licencié dans un département qui n'aura pas fait de championnat départemental, ce point de règlement ne vaut pas pour les athlètes classés N4 ou en catégorie supérieure. »

Dans le règlement habituel des LIFA des modifications sont effectué pour supprimer les qualifications exceptionnelles, les qualifications par équipes et la suppression des quotas du 95.

Pour pallier aux absences des coureurs du 95, les quotas de qualification des autres départements ne seront pas augmentés dans le tableau officiel, mais le nombre de qualifié par département et les demandes de qualification seront un peu plus importante.

4) Formations et matériel de chronométrie :

Une formation juge cross est prévu le 23 octobre, le lieu est encore à définir. Cette formation sera animée par Philippe BELLESORT et Claude LACHEREST. Claude précise que si certains veulent les aider, ils sont les bienvenues. Il demande au CDR de faire la promotion de cette formation. Les stagiaires participants à cette formation, seront prioritaires pour être juge lors des championnats de France de Cross 2022 aux Mureaux. Les inscriptions seront bientôt possibles via la plateforme IEL et une annonce sera mise sur les réseaux de la ligue et dans le calendrier des cross.

Claude et Jean-Jacques reviennent sur le matériel de chronométrie que la ligue a acheté. Il est convenu de faire des tests hors compétition (dates et lieux à trouver) et en compétition pour gagner en autonomie et être prêt pour les LIFA de cross en octobre. En fonction de l'avancé de ces tests et des conditions sanitaire, il faudra peut-être prévoir un double

système de classement (à puce et à code-barres). Les dates en compétition choisies sont les suivantes :

- 3 octobre sur la virée nordique de Chamarande (Marche Nordique)
- 10 octobre sur les championnats départementaux 93 de cross

5) Point Divers :

Deux personnes s'étonnent de ne récompenser que jusqu'au premier.e M5 pour les championnats d'Île-de-France de trail. Il est convenu de modifier le règlement pour récompenser le premier et la première master de MO à M10.

La voie Royale propose à la ligue de tenir un stand le 30 octobre, à la vue du calendrier des compétitions cela est impossible. Il s'agit du week-end des LIFA de cross.

Jean-Jacques prend la parole pour expliquer la situation conflictuelle avec les 20km de Paris. La FFA est la LIFA on fait une demande au 20km de Paris, si cette demande n'est pas respectée, ils se désengageront de cette épreuve.

Pierre MONTHEILLET nous a fait parvenir un document de travail sur la marche nordique. Les CDR ont déjà tous intégré à leur calendrier les épreuves de MN et ont des référents MN.

Fin de réunion 21h05.